

*La ministre d'État, ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche,*

Pour la ministre et par délégation :

*Le directeur général de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle,*

O. GINEZ

ANNEXES

ANNEXE I

RÉFÉRENTIEL PROFESSIONNEL

1. Contexte de l'intervention

L'éducateur technique spécialisé exerce son activité dans le champ de l'action sociale et médico-sociale notamment dans les établissements et services visés par l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles. Il exerce dans le respect de la définition du travail social figurant à l'article D. 142-1-1 de ce code. Son intervention s'inscrit dans la temporalité d'une perspective d'insertion socio-professionnelle des personnes accueillies ou accompagnées (1), qu'elles soient en situation de handicap ou engagées dans un processus d'insertion ou de réinsertion professionnelle.

A partir de ses connaissances spécifiques du monde du travail, acquises notamment par une formation technique et/ou une expérience professionnelle antérieure, l'éducateur technique spécialisé assure un accompagnement éducatif par l'encadrement d'activités techniques. Il évalue les aptitudes sociales et techniques des personnes, identifie leurs aspirations et besoins et encourage leur participation ainsi que leur autodétermination dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet socioprofessionnel.

L'intervention de l'éducateur technique spécialisé repose sur des accompagnements individuels et collectifs. En combinant des savoir-faire professionnels et techniques avec une approche éducative, il structure et coordonne des espaces d'activités professionnelles au sein d'un établissement ou à l'extérieur. Il anime des situations d'apprentissage progressives et adaptées, favorisant le développement des compétences des personnes ou du groupe et accompagne les parcours d'insertion socioprofessionnelle. En créant un cadre d'intervention sécurisant et bienveillant, il veille à l'intégrité physique et psychique des personnes et à l'équilibre entre son épanouissement personnel et professionnel et les exigences de l'activité ou du travail.

L'éducateur technique spécialisé travaille au sein d'une équipe pluriprofessionnelle ou pluridisciplinaire (2) et développe des coopérations économiques, médico-sociales ou formatives sur le territoire. Il participe à la coordination des actions nécessaires à la mise en œuvre du parcours socioprofessionnel des personnes et apporte une expertise fondée sur la connaissance de leurs besoins, les recommandations de bonnes pratiques spécifiques à son cadre d'intervention, ainsi que les transformations des politiques publiques et du territoire.

L'éducateur technique spécialisé inscrit ses actions dans une démarche réflexive et adopte un positionnement adéquat en articulant les cadres légaux et éthiques de la profession. Cette approche garantit une intervention de qualité, respectueuse des droits et des besoins des personnes accompagnées.

Dans un but de transmission de connaissances et savoir-faire professionnels, et après l'acquisition d'une expérience significative, l'éducateur technique spécialisé participe au processus de professionnalisation y compris en exerçant des fonctions de référent professionnel auprès des personnes en formation (initiale ou continue) en lien avec les établissements de formation.

Champs d'intervention

L'éducateur technique spécialisé exerce dans des établissements qui relèvent du secteur public, ou du secteur privé non lucratif tels que : les établissements sociaux et médico-sociaux (établissements et services d'accompagnement par le travail, instituts médico-éducatifs, centre éducatifs fermés, etc.).

2. Blocs de compétences et activités

Les compétences sont organisées en quatre blocs de compétences non hiérarchisés entre eux.

Bloc de compétences 1 : Concevoir et conduire un accompagnement éducatif et technique spécialisé dans une visée d'insertion professionnelle

Description du bloc de compétences :

L'éducateur technique spécialisé conçoit et coordonne des espaces d'activités professionnelles en privilégiant une approche sociale et éducative tant pour les personnes que pour les groupes. Il évalue les compétences de la personne et met en œuvre des actions pédagogiques individuelles ou collectives en fonction des capacités identifiées. Il encadre et anime les apprentissages professionnels, transmet des savoir-faire techniques et favorise l'acquisition des rythmes inhérents aux situations de travail. Il met en œuvre des projets visant le développement des capacités sociales et professionnelles des personnes et les accompagne dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle. Le cas échéant, l'éducateur technique spécialisé prend en considération les aspects économiques de la production.

Activités du bloc de compétences :

- garantir une approche éducative, sociale et technique coordonnée dans l'encadrement des activités professionnelles en milieu protégé, adapté ou ordinaire ;
- concevoir et mettre en œuvre un parcours d'apprentissage et d'insertion socioprofessionnelle adapté visant le développement des compétences.

Bloc de compétences 2 : Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation**Description du bloc de compétences**

L'éducateur technique spécialisé établit une relation éducative avec la personne accueillie ou accompagnée, mettant en œuvre un accompagnement à la fois individuel et collectif, à visée préventive et inclusive. Cet accompagnement repose sur des activités techniques qui favorisent l'inclusion sociale et professionnelle. Il crée les conditions d'accueil de la personne, l'associant activement à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de son projet socioprofessionnel.

Activités du bloc de compétences

- mettre en œuvre un accompagnement éducatif individuel et collectif à visée préventive et inclusive dans le respect des principes éthiques et déontologiques ;
- inscrire ses pratiques dans une démarche réflexive permettant d'analyser les enjeux de la relation professionnelle, d'ajuster son positionnement et d'assurer son développement professionnel.

Bloc de compétences 3 : S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale**Description du bloc de compétences :**

L'éducateur technique spécialisé inscrit son intervention dans la globalité des champs professionnels requis pour la conduite de l'action. Il actualise en continu ses connaissances sur les politiques éducatives et sociales, ainsi que sur l'emploi, les besoins des personnes et les pratiques d'intervention. Il développe son expertise et s'engage dans des coopérations partenariales et intersectorielles afin de coconstruire des diagnostics partagés du territoire. Il interagit au sein de réseaux professionnels et participe au développement de dynamiques collaboratives utiles à la mise en œuvre du projet socioprofessionnel de la personne.

Activités du bloc de compétences :

- actualiser en continu ses connaissances dans les domaines des politiques de cohésion sociale, des besoins des populations et des pratiques d'intervention afin de concevoir des réponses adaptées aux réalités du territoire ;
- développer des coopérations partenariales et intersectorielles permettant de coconstruire un diagnostic partagé et de travailler en réseau dans une logique de réduction des inégalités sociales et environnementales.

Bloc de compétences 4 : S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social**Description du bloc de compétences :**

Dans le cadre de ses missions, l'éducateur technique spécialisé gère ses activités quotidiennes de manière autonome et concertée avec l'équipe. Il mobilise divers outils et techniques de communication adaptés aux enjeux des interactions professionnelles, y compris les outils numériques.

Il agit en responsabilité, contribue à la dynamique de travail en équipe pour conduire l'action éducative, et s'investit dans une démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles dans l'intérêt de la qualité de l'accueil et de l'accompagnement de la personne.

Activités du bloc de compétences :

- gérer ses activités professionnelles quotidiennes de manière autonome et concertée avec l'équipe dans l'intérêt de la qualité de service ;
- mobiliser les différents outils et techniques de communications en fonction des objectifs et des interlocuteurs visés.

BC 1 : CONCEVOIR ET CONDUIRE UN ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET TECHNIQUE SPECIALISE DANS UNE VISEE D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE		
Activités	Compétences	Indicateurs
<p>Garantir une approche éducative, sociale et technique coordonnée dans l'encadrement des activités professionnelles en milieu protégé, adapté ou ordinaire</p> <p>Concevoir et mettre en œuvre un parcours d'apprentissage et d'insertion socioprofessionnelle adapté visant le développement des compétences</p>	<p>Elaborer et animer des situations d'apprentissage adaptées à la personne</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Définir un parcours d'apprentissage favorisant l'appropriation des usages, des codes et des gestes professionnels afin de soutenir l'insertion professionnelle et sociale – Proposer et mettre en œuvre des situations d'apprentissage progressives et adaptées à la personne et au groupe – Evaluer la progression pédagogique, ajuster les objectifs pédagogiques et prévoir, si nécessaire, des situations alternatives d'apprentissage – Développer des séquences d'apprentissage au moyen de supports et de ressources techniques et pédagogiques

	Organiser les postes de travail, la production et l'activité en vue du développement des compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrer et animer une équipe et organiser l'activité ou le travail en tenant compte des compétences des personnes, de leurs besoins et de leurs projets socioprofessionnels - Tenir compte des compétences des personnes pour la répartition des tâches et des responsabilités dans l'organisation de la production et des apprentissages et définir des priorités de formation - Analyser, aménager le poste de travail et structurer l'environnement technique en fonction des besoins des personnes et de leur évolution - Gérer la production en garantissant une approche éducative, sociale et technique tout en tenant compte des attentes des clients et des commanditaires - Contribuer aux échanges avec les fournisseurs, les clients, les partenaires
	Coordonner les actions dans le cadre du parcours socioprofessionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la personne dans les différentes étapes de son parcours socioprofessionnel et son éventuel projet de formation en fonction des opportunités sociales et professionnelles accessibles - Contribuer à l'organisation et à la coordination des périodes de transition professionnelles avec les acteurs mobilisés dans la mise en œuvre du parcours socioprofessionnel - Favoriser des mises en situations professionnelles et accompagner l'insertion en milieu professionnel adapté ou ordinaire - Appliquer, expliquer et faire respecter la réglementation en vigueur en matière d'hygiène, de sécurité, de conditions de travail et de prévention des risques professionnels - Contribuer au déploiement de la démarche de prévention et d'évaluation des risques professionnels avec les acteurs de la prévention en santé au travail

BC 2 : FAVORISER ET SOUTENIR L'AUTODETERMINATION DES INDIVIDUS ET DES COLLECTIFS DANS UN BUT D'EMANCIPATION

Activités	Compétences	Indicateurs
<p>Mettre en œuvre un accompagnement socio-éducatif individuel et collectif à visée préventive et inclusive dans le respect des principes éthiques et déontologiques</p> <p>Inscrire ses pratiques dans une démarche réflexive permettant d'analyser les enjeux de la relation professionnelle, d'ajuster son positionnement et d'assurer son développement professionnel</p>	Soutenir le développement de l'autodétermination et la participation de la personne dans l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et l'adaptation de son projet éducatif	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des conditions favorables à l'établissement d'une relation éducative - Assurer l'accueil et l'information de la personne et le cas échéant, de son entourage - Recueillir les éléments nécessaires à la contextualisation de la demande pour comprendre les difficultés et identifier les ressources mobilisables et les potentialités de la personne - Coconstruire l'analyse avec la personne pour déterminer le projet personnalisé sur la base d'objectifs négociés et formalisés - Co-évaluer avec la personne les actions mises en œuvre et les ajuster si nécessaire - Soutenir la parole et la capacité d'agir de la personne à chaque étape de l'accompagnement mis en œuvre et au sein des instances représentatives - Orienter la personne vers les organismes et services adaptés - Prévenir, repérer, évaluer et traiter les situations d'urgence, de risque ou de danger - Garantir les droits et libertés de la personne en explicitant le cadre de mise en œuvre de l'accompagnement socio-éducatif - Garantir un cadre d'intervention sécurisant et bienveillant afin de veiller à l'intégrité physique et psychique de la personne ainsi qu'au respect de son intimité - Accompagner la personne dans l'exercice de ses droits et devoirs de citoyen
	Coconstruire, coordonner et évaluer un projet collectif d'action éducative ou de développement social à visée préventive, participative et inclusive	<ul style="list-style-type: none"> - Créer les conditions d'accueil, d'expression, de participation des personnes dans un groupe et soutenir les initiatives - Recueillir les éléments nécessaires à la contextualisation des besoins ou des attentes des personnes pour comprendre les difficultés et identifier les ressources mobilisables et les potentialités du groupe - Coconstruire l'analyse avec les membres d'un groupe afin de déterminer le type de projet

		<p>pertinent sur la base d'objectifs négociés et formalisés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir et susciter l'adhésion des différentes parties prenantes au projet collectif d'action sociale ou de développement social à visée préventive, participative et inclusive - Déterminer et négocier les moyens humains, matériels et budgétaires nécessaires à la mise en œuvre d'un projet collectif d'action sociale ou de développement social à visée préventive, participative et inclusive - Coordonner un projet sur le territoire en mobilisant les ressources des partenaires - Co-évaluer avec les membres du groupe les actions mises en œuvre et les ajuster si nécessaire - Soutenir la parole et la capacité d'agir des personnes dans le groupe - Observer, analyser et réguler la dynamique de groupe pour garantir un cadre d'intervention sécurisant et bienveillant respectueux des individus - Garantir les droits et libertés de la personne en explicitant le cadre de mise en œuvre du projet collectif
	Conduire une analyse réflexive et éthique prenant en compte les enjeux institutionnels, les pratiques professionnelles et la complexité d'une demande ou d'une situation rencontrée	<ul style="list-style-type: none"> - Partager et questionner de manière critique en équipe la pratique professionnelle mise en œuvre notamment, dans les situations complexes - Appliquer un processus de délibération réflexive individuel ou collectif visant à dépasser les tensions éthiques rencontrées dans la pratique professionnelle, le cas échéant, en associant la personne et son entourage - Proposer et développer des évolutions de la pratique professionnelle - S'engager dans un processus de perfectionnement de sa pratique professionnelle - Contribuer au développement de la profession par la formation des étudiants, la participation à des recherches action et des expérimentations
	Mobiliser et développer ses ressources dans les dimensions émotionnelles, corporelles et sociales	<ul style="list-style-type: none"> - Se décentrer et mettre à distance ses représentations afin de prendre en compte les cultures, les croyances et les modes de vie des personnes - Développer sa compréhension des manifestations émotionnelles pour analyser leur rôle et adapter son positionnement professionnel en situation professionnelle - Identifier, interroger et réguler son implication professionnelle dans la relation d'accompagnement - Appréhender les différentes représentations du corps et de l'intime pour repérer leur impact dans les différentes interactions professionnelles - Développer une approche respectueuse de la pudeur et de l'intimité des personnes dans sa pratique professionnelle - Repérer pour soi et entre pairs, les signes d'épuisement physique, psychique, émotionnel dans le quotidien professionnel pour agir de manière adaptée

BC 3 : S'INSCRIRE DANS UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE ET TERRITORIALE EN LIEN AVEC LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES DE COHESION SOCIALE

Activités	Compétences	Indicateurs
<p>Actualiser en continu ses connaissances dans les domaines des politiques de cohésion sociale, des besoins des populations et des pratiques d'intervention afin de concevoir des réponses adaptées aux réalités du territoire</p> <p>Développer des coopérations partenariales et intersectorielles permettant de coconstruire un diagnostic partagé et de travailler en réseau dans une logique de réduction des inégalités sociales et environnementales</p>	Assurer une veille professionnelle et diffuser les informations de façon appropriée	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et mobiliser les sources d'information, les espaces et lieux ressources - Recenser, sélectionner et analyser les ressources pertinentes dans son domaine de spécialité - Exploiter les données recueillies pour documenter un sujet - Contribuer au partage d'information
	Mobiliser une expertise sectorielle à partir d'un diagnostic partagé avec les parties prenantes sur un territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender les enjeux et les évolutions des politiques de cohésion sociale et territoriale - Participer au repérage et à l'identification des besoins des personnes et des groupes sur un territoire - Identifier et mobiliser les outils d'enquête et d'analyse adaptés à l'élaboration d'un diagnostic - Mobiliser les acteurs et partager les priorités d'action avec les partenaires concernés dans le cadre d'un diagnostic de territoire

		<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à une connaissance partagée des problématiques d'un territoire - Formaliser des préconisations argumentées aux instances décisionnaires sur le territoire
	Développer des dynamiques partenariales et coopérer en réseau dans une logique de continuité des parcours	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter et représenter son service ou établissement auprès des partenaires du territoire - Repérer les partenaires du territoire et coopérer avec les acteurs en s'appuyant sur leurs compétences spécifiques - Décoder les positionnements et les enjeux entre les acteurs en présence - Participer à des instances d'échanges et de coopération interinstitutionnelle - Mobiliser et s'inscrire dans des réseaux professionnels et des dynamiques institutionnelles et interinstitutionnelles sur le territoire
	Intégrer les questions environnementales et de la transition écologique dans la construction des réponses adaptées et innovantes aux besoins du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les différents éléments constitutifs d'une problématique commune à un groupe sur un territoire en intégrant les questions environnementales et de transition écologique - Repérer et analyser les conséquences de la vulnérabilité écologique sur les conditions de vie des populations sur le territoire - Intégrer les dimensions du développement durable dans la co-construction d'un diagnostic avec les partenaires du territoire - Inscrire ses pratiques professionnelles dans une démarche écoresponsable - Accompagner les personnes et les groupes dans la transition écologique

BC 4 : S'INSCRIRE DANS UN CONTEXTE PROFESSIONNEL DU TRAVAIL SOCIAL

Activités	Compétences	Indicateurs
Gérer ses activités professionnelles quotidiennes de manière autonome et concertée avec l'équipe dans l'intérêt de la qualité de service Mobiliser les différents outils et techniques de communication en fonction des objectifs et des interlocuteurs visés	Prévoir et organiser ses activités professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Définir ses objectifs de travail au quotidien et les moyens nécessaires pour les atteindre - Ajuster les objectifs et les actions en fonction des aléas - Elaborer des plannings d'interventions et d'activités dans le cadre de l'organisation de service - Appliquer les procédures et les consignes liées à son activité professionnelle
	Adapter sa manière de communiquer aux enjeux des interactions professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Ajuster ses modes de communication aux besoins des publics et des situations - Concevoir des supports de communication écrite, orale et visuelle accessibles par tous - Identifier les différents types d'écrits et savoir les élaborer - Argumenter des propositions pour éclairer la prise de décision - Sélectionner, analyser, synthétiser l'information afin de présenter les éléments utiles et indispensables aux destinataires y compris en langue étrangère - Transmettre des informations dans le respect de la confidentialité des données et du cadre juridique
	Appréhender et mobiliser des outils numériques en fonction des besoins et des situations rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les outils et les fonctionnalités bureautiques nécessaires à son activité professionnelle - Distinguer les modalités de traitement des données à caractère personnel et les sanctions encourues - Prévenir, identifier et accompagner une situation de précarité ou de trouble lié au numérique - Accompagner les usages des personnes vers l'autonomie numérique - Identifier les enjeux liés à l'usage de l'intelligence artificielle - Adopter les bonnes pratiques et les bons outils nécessaires à l'utilisation de plateformes numériques
	Agir en responsabilité et coopérer au sein d'une équipe	<ul style="list-style-type: none"> - Situer son action dans le cadre des missions du service, de l'établissement, de l'organisation, afin de participer au projet du service ou de l'unité - Contribuer à la dynamique de travail et à l'élaboration en équipe des modalités de suivi, de régulation et d'évaluation des actions

		<ul style="list-style-type: none">- Clarifier et établir les zones de responsabilité partagées et spécifiques dans le cadre d'une coopération professionnelle- Confronter ses observations et ses analyses, s'appuyer sur les compétences de chacun pour favoriser les facteurs de cohésion autour de l'action socio-éducative
	S'investir dans une démarche qualité et d'amélioration continue des pratiques professionnelles	<ul style="list-style-type: none">- Contribuer à la démarche d'évaluation continue de la qualité de service, à la création et à l'amélioration des outils d'évaluation- Participer aux analyses collectives portant sur l'amélioration de l'action menée par le service ou l'établissement- Participer à la rédaction de rapports d'activités- Concourir à la réflexion sur les évolutions du service, de l'établissement, de l'organisation- Veiller au respect des obligations fixées par le RGPD

(1) Le mot « personne » sera utilisé dans la suite du document.

(2) Le mot « équipe » sera utilisé dans la suite du document.

ANNEXE II

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

La spécificité du public accompagné sera prise en compte par les établissements de formation dans la mise en œuvre des programmes de formation.

Les établissements de formation veilleront à adapter les contenus de formation au regard de l'évolution des politiques publiques, de l'état des savoirs scientifiquement établis et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles émanant notamment de la Haute Autorité de Santé (HAS) et du Haut conseil du travail social (HCTS).

BC 1 : Concevoir et conduire un accompagnement éducatif et technique spécialisé dans une visée d'insertion professionnelle : 504 heures			
Unités de formation (UF)	Connaissances	Méthodologie	Positionnement
Champs d'intervention de l'éducateur technique spécialisé	<ul style="list-style-type: none"> - Le métier d'éducateur technique spécialisé - Les fondements philosophiques et historiques de l'éducation spécialisée - Le cadre institutionnel, administratif, juridique et politique dans les secteurs du handicap et de l'insertion professionnelle - La responsabilité civile, pénale, administrative et professionnelle - Les espaces et lieux d'intervention - L'expertise professionnelle spécifique 	<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes d'intervention selon le contexte professionnel - Les démarches « d'aller vers » et de prévention 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonction et mission dans l'établissement ou le service - La prise de risque et la responsabilité - La co-construction avec les personnes - Le soutien au développement du pouvoir d'agir - La fonction de repère et d'étayage - La référence éducative - Le positionnement éthique de l'éducateur technique spécialisé - Le positionnement dans le respect du secret professionnel - La légitimité, l'autorité, la prise de décision, l'adaptation - La contribution à la politique de prévention des risques professionnels - La transmission des savoir-faire professionnels - L'accueil de nouveaux travailleurs et d'intervenants - Le positionnement et la posture de référent de parcours
La relation éducative et d'accompagnement des parcours d'insertion socio-professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Ethique de la fonction éducative - Les courants éducatifs - Les notions de relation éducative - Pédagogie et apprentissages - Droits, devoirs et citoyenneté - L'environnement professionnel, économique et de l'emploi - Les dispositifs de formation initiale et continue - Les dispositifs d'insertion professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - L'accompagnement des transitions socio-professionnelles - Les méthodes et techniques d'évaluation et de suivi du parcours socio-professionnel - Les méthodes d'évaluation des apprentissages - Les méthodes et techniques d'élaboration d'une progression pédagogique 	
Organisation de l'espace de travail et de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation et l'adaptation de l'espace de travail et de l'activité - L'ergonomie des situations de travail et d'apprentissage - Les règles et procédures relatives à l'hygiène et à la sécurité au travail - La prévention des risques psychosociaux et des troubles musculo-squelettiques - Les enjeux de la gestion et de l'évaluation de la production - Le fonctionnement budgétaire d'une unité de travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes et outils d'organisation et de suivi de l'activité - Les méthodes d'évaluation et d'analyse des risques professionnels - La gestion et l'évaluation de la production - La relation client/fournisseurs/prestataires 	
La coordination de l'accompagnement éducatif	<ul style="list-style-type: none"> - Les enjeux de la continuité dans la coordination de parcours - Le référent de parcours 	<ul style="list-style-type: none"> - La démarche de référent de parcours - La coordination de projet ou d'activité 	

BC 2 : Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation : 504 heures			
UF	Connaissances	Méthodologie	Positionnement professionnel
Individus, groupes et société	<ul style="list-style-type: none"> - Libertés et droits fondamentaux - Citoyenneté, laïcité - L'approche du développement tout au long de la vie - Diversité des besoins et des publics dans les champs du handicap et de l'insertion professionnelle - Inclusion et exclusion - Trajectoires, parcours et migration et multiculturalisme - Les groupes d'appartenance et les phénomènes de groupes - Les rapports sociaux et inégalités - L'approche par le genre et les rapports sociaux de sexe - Les principaux troubles en santé somatique et psychique, dont les addictions et les troubles du stress post-traumatique 		<ul style="list-style-type: none"> - Le non-jugement, le respect des opinions et des croyances - Le devoir d'exemplarité et de neutralité dans l'exercice de ses fonctions - L'intervention en contexte interculturel

	<ul style="list-style-type: none"> – Les typologies de handicap et notamment les troubles du neurodéveloppement 		
L'accompagnement individuel et collectif en travail social	<ul style="list-style-type: none"> – La culture de la bientraitance – Approches individuelles en travail social – Approches collectives et territoriales en travail social – L'articulation des différents niveaux de projets en travail social – Prévention en travail social – Travail social et développement social – Espaces et lieux d'intervention – Accompagnement et temporalités – Autodétermination et pouvoir d'agir – Vulnérabilité et protection des personnes – Les phénomènes de maltraitance et de violences familiales et violences en établissement ou par les services – Prévention et promotion de la santé – La lutte contre la maltraitance et les violences éducatives et sexuelles intra-familiales en particulier l'inceste – Les manifestations d'agressivité et de violence – Les représentations sociales – Corps, émotions et relations – Vie intime, affective et sexuelle – Epuisement professionnel dont fatigue compassionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> – Les méthodes et outils de l'intervention individuelle (dont le projet d'accompagnement personnalisé) et collective – L'accueil – L'empathie et l'écoute active – L'observation et le recueil d'informations – L'approche systémique – Les techniques d'entretien individuel et collectif – La méthodologie d'élaboration des écrits professionnels et de partage de l'information – Les méthodes et techniques participatives – Les méthodes et outils de la démarche de projet – La démarche de développement social – Les fondamentaux de la communication alternative et améliorée – La communication non violente – L'intervention dans les situations à risque ou d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> – Intentions, postures et pratiques de la bientraitance – Les enjeux éthiques et pratiques de la participation des personnes et des groupes – La prise de risque et la responsabilité – La confidentialité, la discrétion professionnelle et le secret professionnel – Les limites de l'intervention professionnelle – De l'introduction à la conclusion de la relation d'accompagnement – La mise à distance de ses représentations – Le respect de la pudeur et de l'intimité de la personne – L'engagement émotionnel dans la relation d'accompagnement – Equilibres et déséquilibres dans l'activité professionnelle
Ethique et réflexivité	<ul style="list-style-type: none"> – Ethique, morale et déontologie – Ethique de la responsabilité et de la conviction – Les dilemmes et conflits éthiques dans le travail social – Devoirs, obligations et responsabilités professionnelles – Valeurs du travail social et identités professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> – Le questionnement éthique individuel et collectif – Le démarche de délibération réflexive et processus d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> – La notion d'engagement et de sens de l'action dans le travail social – La notion de pouvoir et d'autorité dans la relation d'accompagnement – De l'intérêt du doute dans l'intervention sociale

BC 3 : S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale : 252 heures

UF	Connaissances	Méthodologie	Positionnement professionnel
L'action publique et ses transformations	<ul style="list-style-type: none"> – Introduction au droit – Droit des personnes, protection des mineurs et majeurs – L'évolution des politiques de cohésion sociale et de santé publique – L'organisation administrative – Les dispositifs de lutte contre les violences et les discriminations – L'influence des politiques européennes et internationales sur les dispositifs nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> – Les méthodes et outils de la veille professionnelle – Le développement d'une expertise générale et sectorielles sur les politiques publiques 	<ul style="list-style-type: none"> – Le repérage et l'analyse des logiques d'intervention publique face aux vulnérabilités – La capacité à contribuer à la transformation des politiques de cohésion sociale – Le développement d'une posture éthique et critique – La médiation entre les dispositifs et les personnes concernées
Acteurs, dynamiques de territoire et transition écologique	<ul style="list-style-type: none"> – Les notions fondamentales en géographie sociale et aménagement du territoire – Les inégalités territoriales et fractures sociales – L'approche systémique des logiques territoriales – Les ressources territoriales et leviers d'inclusion – L'approche territoriale des partenariats et des réseaux – Les enjeux individuels et collectifs de la transition écologique – Les vulnérabilités sociales et environnementales 	<ul style="list-style-type: none"> – La méthodologie de diagnostic territorial – L'articulation des données sociales et environnementales dans les diagnostics de territoire – La cartographie des acteurs et des ressources – L'analyse des réseaux professionnels et des logiques d'action institutionnelles – Le travail en réseau et en partenariat sur un territoire 	<ul style="list-style-type: none"> – La représentation du service ou de l'établissement – La coopération interinstitutionnelle – L'association des personnes concernées à la démarche de diagnostic territorial – La réflexion sur l'empreinte écologique de sa pratique professionnelle – La traduction des enjeux de la transition auprès des acteurs concernés sur le territoire
Démarche d'enquête et d'initiation à la recherche	<ul style="list-style-type: none"> – Les fondamentaux épistémologique, méthodologique et éthique de la recherche en sciences humaines et sociales 	<ul style="list-style-type: none"> – La problématisation d'une question sociale fondée sur l'observation et l'analyse des besoins – Le choix des méthodes et outils d'enquêtes – La collecte et l'analyse des données – L'élaboration de préconisations – La communication et la valorisation des résultats 	<ul style="list-style-type: none"> – Construction et développement de sa capacité à documenter, argumenter et convaincre

BC 4 : S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social : 245 heures			
UF	Connaissances	Méthodologie	Positionnement professionnel
Sociologie, psychologie et droit du travail	<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation sociale et les formes de travail - Les transformations du monde du travail - Les rapports sociaux dans les organisations de travail - Les droits et devoirs des salariés et des employeurs - Rapports au travail, au métier et aux organisations de travail 		<ul style="list-style-type: none"> - Les règles et usages dans le monde du travail - La culture d'établissement et la culture professionnelle - Travail prescrit, travail réel, travail formel et informel - Le positionnement individuel dans la ligne managériale
Travail collaboratif et autonomie professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - La dynamique du travail d'équipe - Les phénomènes de violence en établissement ou par les services - La prévention des risques professionnels dont les risques psychosociaux - Le harcèlement et les discriminations au travail - Les dispositifs d'alerte et déclaration d'incidents 	<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes et outils d'organisation, de planification et d'adaptation de son activité - La coopération dans l'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> - Le traitement de l'imprévu et de l'urgence - L'intégration et le positionnement dans l'équipe - La responsabilité individuelle et partagée - La contribution aux dynamiques collectives du travail en équipe
Communication professionnelle et usages numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Les enjeux de la communication professionnelle orale, écrite, formelle et informelle - Les principes et règles d'un écrit professionnel clair et intelligible - Les aspects juridiques et réglementaires de la communication professionnelle et du partage d'informations - La prévention des risques liés à l'utilisation du numérique et à la fracture numérique pour les personnes accompagnées - Les usages sociaux et enjeux du numérique et de l'intelligence artificielle 	<ul style="list-style-type: none"> - L'élaboration des écrits professionnels - Les méthodes et supports de communication, de transmission et de partage de l'information - Les espaces et les outils du travail collaboratif 	<ul style="list-style-type: none"> - La relation professionnelle dans un environnement dématérialisé - L'impact du développement du numérique dans les pratiques professionnelles
Langues et cultures étrangères	<ul style="list-style-type: none"> - L'approche comparative interculturelle de l'intervention sociale en Europe - Les enjeux de l'intervention sociale à l'échelle internationale - Les pratiques socio-éducatives et pédagogiques en France et en Europe 	<ul style="list-style-type: none"> - La communication en langue vivante étrangère dans le cadre professionnel - La compréhension de textes en langue vivante étrangère 	<ul style="list-style-type: none"> - La communication dans un contexte d'interculturalité
Amélioration continue des pratiques et démarche qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Les principes de la démarche d'amélioration continue de la qualité - Les enjeux du rapport d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Les outils d'évaluation de l'activité professionnelle - Les méthodes et outils d'élaboration du rapport d'activité 	<ul style="list-style-type: none"> - La participation individuelle et collective à la réflexion sur les évolutions du service, de l'établissement, de l'organisation - La contribution à l'amélioration des pratiques professionnelles

ANNEXE III

CORRESPONDANCES ENTRE CERTIFICATIONS (*)

Diplôme dé tenu par le candidat	Diplômes d'Etat du travail social								
	Educateur spécialisé Fiche RNCP 42813	Assistant de service social Fiche RNCP 42812	Educateur de jeunes enfants Fiche RNCP 42815	Conseiller en économie sociale familiale Fiche RNCP 42816	Educateur spécialisé Fiche RNCP 37676	Assistant de service social Fiche RNCP 37675	Conseiller en économie sociale familiale Fiche RNCP 37678	Educateur de jeunes enfants Fiche RNCP 37679	Educateur spécialisé Fiche RNCP 2348
Bloc visé par le candidat									
BC1 DEETS	/	/	/	/	/	/	/	/	/
BC 2 DEETS	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement
BC 3 DEETS	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense
BC 4 DEETS	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	allègement

Diplôme dé tenu par le candidat	Diplômes d'Etat du travail social								
	Assistant de service social Fiche RNCP 2517	Educateur de jeunes enfants Fiche RNCP 4501	Conseiller en économie sociale familiale Fiche RNCP 7571	Moniteur éducateur Fiche RNCP 39643	Technicien de l'intervention sociale et familiale Fiche RNCP 39680	Moniteur éducateur Fiche RNCP 492	Technicien de l'intervention sociale et familiale Fiche RNCP 4503	Assistant familial Fiche RNCP 42309	
Bloc visé par le candidat									
BC1 DEETS	/	/	/	/	/	/	/	/	
BC 2 DEETS	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	
BC 3 DEETS	dispense	dispense	dispense	allègement	allègement	allègement	allègement	/	
BC 4 DEETS	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	

Diplôme dé tenu par le candidat	Licences professionnelles								
	BUT carrières sociales			Intervention sociale					
	Education spécialisée Fiche RNCP 35514	Assistance sociale Fiche RNCP 35515	Animation sociale et socioculturelle Fiche RNCP 35512	Développement social et médiation par le sport Fiche RNCP 35951	Insertion et réinsertion sociale et professionnelle Fiche RNCP 40066	Accompagnement de publics spécifiques Fiche RNCP 40056	Accompagnement social Fiche RNCP 40059	Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle Fiche RNCP 40065	Services à la personne Fiche RNCP 40058
Bloc visé par le candidat									
BC1 DEETS	/	/	/	/	/	/	/	/	/
BC 2 DEETS	allègement	allègement	allègement	/	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement
BC 3 DEETS	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement	allègement
BC 4 DEETS	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense

Diplôme dé tenu par le candidat	Licence professionnelle	Licences			Brevets de technicien supérieur		Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
	Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire Fiche RNCP 40111	Sciences sanitaires et sociales Fiche RNCP 39696	Sociologie Fiche RNCP 39694	Psychologie Fiche RNCP 39023	Services et prestations des secteurs sanitaire et social Fiche RNCP 36939	Economie sociale familiale Fiche RNCP 36938	Spécialité Animateur mention Animation socio-éducative ou culturelle Fiche RNCP 39926
Bloc visé par le candidat							
BC1 DEETS	/	/	/	/	/	/	/
BC 2 DEETS	/	/	/	allègement	/	/	allègement

Diplôme détenu par le candidat	Licence professionnelle	Licences			Brevets de technicien supérieur		Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
		Sciences sanitaires et sociales <i>Fiche RNCP 39696</i>	Sociologie <i>Fiche RNCP 39694</i>	Psychologie <i>Fiche RNCP 39023</i>	Services et prestations des secteurs sanitaire et social <i>Fiche RNCP 36939</i>	Economie sociale familiale <i>Fiche RNCP 36938</i>	
Bloc visé par le candidat	Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire <i>Fiche RNCP 40111</i>						Spécialité Animateur mention Animation socio-éducative ou culturelle <i>Fiche RNCP 39926</i>
BC 3 DEETS	allègement	dispense	dispense	allègement	allègement	allègement	allègement
BC 4 DEETS	dispense	dispense	dispense	dispense	/	dispense	allègement

(*) Les allègements de formation précisés dans les tableaux ne présentent pas des allègements qui pourraient être obtenus au titre du parcours professionnel du candidat.